

## QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES D'AGENTS PRIVES DE SECURITE

Baccalauréat professionnel « Sécurité-Prévention », délivré par le ministère de l'Education Nationale
Brevet professionnel « Agent technique de prévention et de sécurité », délivré par le ministère de l'Education Nationale
CAP « Agent de prévention et de sécurité », délivré par le ministère de l'Education Nationale
Licence professionnelle « Sécurité des biens et des personnes option métiers de la sécurité », délivrée par l'université de Lille III
Titre « Agent cynophile de sécurité », délivré par l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole des Combrailles
Titre « Agent de surveillance en sécurité privée », délivré par « Formaplus 3B »
Titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée, Ministère de l'emploi
Titre Professionnel « opérateur de station centrale de télésurveillance », délivré par le ministère chargé de l'emploi.
Certification agent de sûreté et sécurité privée version du 16/09/2005 (A2SP) délivrée par l'AFPA
Certificat « agent de prévention et de sécurité » délivré par la SARL Nouvelle Carrière Ouest
Agent de sécurité conducteur de chien délivré par le CENTRE CANIN DE CAST
Agent(e) de médiation, information, formation sous la responsabilité du MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI (DGEFP).
Mention complémentaire « sûreté des espaces ouverts au public »
Certificat de qualification professionnelle « agents de prévention et de sécurité »
Certificat de qualification professionnelle « métiers du convoyage de fonds et valeurs et activités assimilées »
Certificat de qualification professionnelle « métiers d'opérateur de traitement des valeurs »
Certificat de qualification professionnelle « métiers de la gestion et maintenance des installations bancaires automatisées »
Titre reconnu par un Etat membre de l'Union européenne ou par un des Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, se rapportant à l'activité exercée
Brevet professionnel « Agent technique de prévention et de sécurité », délivré par le ministère de l'Education Nationale
Agent conducteur de chiens en sécurité privée délivré par Formaplus 3B
Agent qualifié de sécurité et de prévention délivré par le Syndicat National des Organismes de Formation en Prévention et en Sécurité (SNOFOPS)
Certificat de qualification professionnelle "Agent d'exploitation de la sûreté aéroportuaire"
Expérience professionnelle Article 11 du décret n°2005-1122
Equivalences Article 13 du décret n°2005-1122 : OPJ, APJ, APJA
Agent de sécurité en sûreté , S'WAY
Agent de sécurité et de prévention incendie, CREFOPS
Agent privé de protection rapprochée, Formaplus 3B
Titre "Chef d'équipe en sécurité privée", délivré par Formaplus 3B
Titre enregistré de plein droit au RNCP, 1er alinéa de l'article R. 335-16 du Code de l'Education